



Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 21 janvier 2012, tenue dans les locaux du club d'Amay.

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Raymond van MELSEN, Pierre VAN de VELDE, Claudio PIACENTINI, Daniel HALLEUX, Renaud BARREAU, Marc JAMAR, Ivan WERNER, Nicolas RAUTA et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Messieurs André BREDA et Claude BIKADY, membres d'honneur.

Est excusé :

Monsieur Damien ANDRE.

La séance est présidée par Fabrice Grobelny. Il remercie le club d'Amay pour son accueil chaleureux.

1.Approbation du procès-verbal de chacune des deux réunions du conseil d'administration du 5 novembre 2011.

Le conseil marque son accord sur le texte de chaque procès-verbal.

Jean-Christophe soumet au conseil la demande d'un responsable de cercle que son nom n'apparaisse plus dans les procès-verbaux des assemblées générales tenues en 2010.

Le conseil décide que les procès-verbaux en question seront publiés sur le site web avec seulement les initiales de la personne.

2. Réaménagement de la répartition des tâches au sein du conseil.

Damien a été élu administrateur de la FRBE. Il poursuivra ses tâches jusqu'à la fin de son mandat à la FEFB mais ne sollicitera pas le renouvellement de celui-ci en novembre.

A supposer que le conseil d'administration soit composé de manière identique après l'assemblée générale de novembre, à l'exception de Damien, les fonctions assurées par celui-ci seront réparties entre Nicolas (Vade Mecum, arbitrage, informatisation des interclubs francophones, administration du forum) et Daniel (gestion technique du forum et du nom de domaine).

Aucun candidat ne s'est franchement déclaré pour reprendre la succession de Marc Hanset comme rédacteur en chef du Pion f. Fabrice propose –à titre intérimaire- d'assurer la parution du prochain numéro. Le Pion f sera envoyé à tous les membres d'honneur, même si ceux-ci ne sont plus affiliés à un cercle. Daniel va se procurer la nouvelle adresse d'Henri Douha.

3. Nouvelles de la F.R.B.É.

Damien s'est vu confier le poste de secrétaire général de la fédération belge. Il travaille avec Eddy De Gendt (personne mandatée chargée des règlements) à l'adaptation des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 2 juin dans le but de modifier les statuts de la fédération belge.

Jan Rooze s'est vu confier la tâche de responsable international en plus de la représentation des joueurs d'élite. Les critères de sélection pour les Olympiades ont été légèrement modifiés. Claude émet des réserves sur la conformité de ces critères avec les règlements existants.

A titre provisoire, Fabrice a accepté la tâche de conseiller juridique.

Un appel à candidature a été lancé pour l'organisation des trois prochains championnats de Belgique de la jeunesse.

La direction de la Commission des arbitres internationaux pose problème.

Jean-Christophe estime que les arbitres de division 1 sont trop onéreux par rapport à la qualité du service rendu.

4. Rapport du responsable de la jeunesse.

-En 2011, sept stages pour le club des 7 et le club des 7 Benjamins sur les huit prévus ont été organisés.

En 2012, de nouveau huit stages sont prévus.

-Pour pouvoir faire partie du club des 7 et du club des 7 Benjamins, il faut être un joueur actif, c'est-à-dire avoir joué un certain nombre de « parties officielles prises en compte pour le dernier classement disponible ou « pour les deux derniers classements disponibles ».

La question se pose de savoir si les parties officielles contre des joueurs non classés remplissent ces conditions.

Il s'ensuit une discussion. Le conseil confirme à la majorité que les parties jouées contre des non classés sont prises en compte dans la mesure où elles figurent sur la fiche individuelle du joueur pour le classement Elo national de la période concernée.

Pour plus de clarté, le conseil décide de libeller la phrase ainsi à l'avenir:

Critères de sélection pour l'accès au Club des 7.

...

- être un joueur actif, c'est-à-dire avoir joué au moins 15 parties officielles *dans des compétitions prises en compte pour le dernier classement Elo belge disponible ou 30 parties officielles dans des compétitions prises en compte pour les deux derniers classements Elo belges disponibles.*

Critères de sélection pour l'accès au Club des 7 Benjamins.

...

- être un joueur actif, c'est-à-dire avoir joué au moins 10 parties officielles *dans des compétitions prises en compte pour le dernier classement Elo belge disponible ou 20 parties officielles dans des compétitions prises en compte pour les deux derniers classements Elo belges disponibles.*

-Marc va faire un sondage sur le Circuit J.E.F. : nombre d'étapes, calendrier,...
La « mailing list » est à demander à Aurore Gillet.

-Le Règlement du championnat francophone de la jeunesse doit pouvoir être adapté chaque année en fonction des participants.

Aussi, le conseil décide d'ajouter la phrase suivante à l'article 6 du Règlement des tournois :
Le responsable de la jeunesse peut adapter le règlement du championnat individuel de la jeunesse chaque année en fonction de la participation, après avoir demandé l'avis de l'organisateur du tournoi.

[Phrase ajoutée par le conseil d'administration du 21 janvier 2012, à confirmer par la plus prochaine assemblée générale.]

-Jean Herman et Xavier Mastalerz ont introduit une demande de soutien individuel en vue de leur participation au très relevé open de Gibraltar en 2012. Le conseil constate que les deux joueurs ne sont plus des jeunes depuis le 1^{er} janvier 2012 et que le budget « seniors, soutiens individuels » est trop limité.

-La CEF Chess School de Saint-Ghislain est en train de lancer une activité de formation échiquéenne dans des écoles de Saint-Ghislain. Pour le moment, une formation est organisée le mardi en dehors des heures de cours dans une école de Saint-Ghislain, l'école se borne à mettre un local à disposition.

Le conseil constate que cette initiative ne s'inscrit pas dans le cadre scolaire au sens strict et donc n'est pas subsidiable par le budget « juniors, promotion scolaire ».

Le conseil constate aussi que la demande d'aide porte principalement sur le prêt de jeux, pour lequel le Caïssa Woluwé a proposé son aide.

Le conseil voit mal la différence entre l'initiative et celle de clubs ou de joueurs de clubs qui donnent des initiations aux échecs, initiatives très louables mais qui ne peuvent en général pas être soutenues par la FEFB, faute d'un budget suffisant.

Le conseil est prêt à envisager une aide sur base d'un budget détaillé, d'une présentation du projet lors d'un prochain conseil d'administration et après une éventuelle demande d'aide à la ligue de Hainaut. .

Jean-Christophe fait la proposition d'une aide immédiate de 100 euros pour le lancement de la CEF Chess School, à imputer sur le budget 605900 « Autres dotations ». Cette proposition est rejetée par 4 voix contre, 3 pour et 3 abstentions.

-La finale provinciale interscolaire du Hainaut a lieu ce samedi 21 janvier.

La finale francophone aura lieu le 10 mars à Loverval.

La finale nationale se déroulera le 5 mai à Tournai.

-Du 18 au 20 février, l'organisation G4GM (GoForGrandmaster) organise un stage de formation auquel sont invités quelques joueurs francophones.

5. Relations avec la Communauté française.

Sans préjudice de la procédure pendante devant le Conseil d'Etat (voir procès-verbal du conseil d'administration du 5 novembre 2011), Raymond fait part de sa rencontre avec le Ministre Antoine et son Chef de cabinet en charge des Sports.

Le Ministre s'est enquis des besoins de la FEFB. Raymond lui a présenté un projet de budget 2012 mettant l'accent sur la présence internationale des joueurs et équipes francophones, les formations données aux moniteurs et aux arbitres, le besoin d'un local permanent et les

compétitions phares (T.I.P.C.,...) organisées sur le territoire de la Communauté française.
Le conseil soutient la démarche de Raymond.

6. Rapport du trésorier.

Claudio est en ordre de paiement envers la fédération nationale, les ligues et les cercles.

Jean-Christophe pose la question d'une aide au club de Charleroi, victime de l'incendie de ses locaux. Il apparaît au conseil qu'une aide éventuelle est prématurée: il faut d'abord que le CREC retrouve un local avant de pouvoir préciser ses besoins.

7. Rapport du directeur des tournois.

Le championnat de la Francophonie qui devait avoir lieu en décembre 2011 à Hammamet a été déplacé au mois de mai 2012. Renaud attend des informations plus précises.

La FEFB n'a pas reçu d'invitation pour le tournoi. Donc la participation se fera principalement aux frais des joueurs.

Renaud va préparer l'invitation pour les interclubs francophones à insérer dans le Pion f de mars.

8. Rapport du secrétaire au classement et à l'immatriculation et du responsable du site web.

Le nombre des sportifs affiliés évolue de nouveau favorablement. Il y en avait 1322 à la date du 20 janvier.

Daniel a archivé sur un espace web hébergé par Mavenshosting le fruit de son travail :

-le contenu des sites web FEFB et FRBE.

-les fichiers contenant les logiciels.

Pair Two avec fichiers sources.

Chess Manager avec fichiers sources.

CalcElo avec fichiers sources.

Dbf2Sql avec fichiers sources.

SwissChess.

Papi

ChessEven.

-les programmes et utilitaires ayant servi au développement et servant à la maintenance.

Delphi 7.

Nevrona Rave.

Installshield.

CDBF.

DataBase Tour.

-les facturations, logos, Pions f,...

-Documents, procédures de manipulations, astuces et notes techniques.

9. Rapport du responsable des relations publiques.

Raymond signale que le président de l'E.C.U. essaie que les échecs soient introduits dans le cursus scolaire des écoles des pays de l'Union Européenne. Le Parlement européen va se pencher sur la question.

Un article sur la formation des moniteurs de la FEFB est paru sur le site web www.echecsinfos.blogspot.com .

Le conseil confirme que l'obtention du brevet pratique de moniteur doit être précédée de l'obtention du brevet théorique.

10. Rapport du responsable du Vade Mecum et de l'arbitrage.

Fabrice résume le rapport de Damien.

Une mise à jour du Vade Mecum vient d'être publiée sur le site de la FEFB.

Les cours d'arbitrage commencent ce 21 janvier. Huit candidats sont inscrits aux cours, un arbitre expérimenté va suivre la session afin de se remettre à jour et un candidat se contentera de passer l'examen.

11. Divers.

-Claude annonce que le cercle d'Amay fête son quarantième anniversaire en 2012 et organisera un tournoi de 24h de parties éclair le dernier week-end d'août.

-La Ligue de Bruxelles va organiser un tournoi interscolaire à Auderghem, probablement le 12 mai.

-Raymond souhaite que la représentation des clubs aux assemblées générales soit clarifiée. Autrement dit, un affilié d'un cercle, non membre du comité dudit cercle, est-il présumé représenter ce cercle? Jean-Christophe fera une proposition de modification du Règlement d'ordre intérieur pour la prochaine réunion.

-Les prochaines réunions du conseil d'administration auront lieu le 28 avril 2012 à 14h à Alma Echecs et le 30 juin 2012 à 14h, si possible dans les futurs locaux du CREC.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.